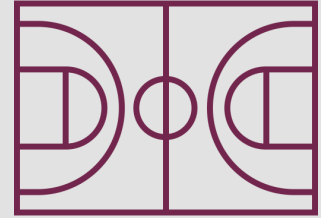


PRÉPARER LE CLASSEMENT DE SON INSTALLATION



Le club joue dans une installation sportive qui correspond à son niveau de jeu. Les salles et/ou terrains intérieurs ou extérieurs doivent être classés. Ce classement certifie la bonne maintenance des installations et la qualité des équipements nécessaire au bon déroulement des rencontres sportives. Le club se doit d'informer son comité des modifications éventuelles de son lieu de pratique.

POURQUOI ?



Respecter les obligations réglementaires fédérales.



Contribuer à l'actualisation régulière des informations par le comité à propos des installations du territoire.



S'assurer de l'adéquation de ses espaces de pratique avec les activités proposées.



Favoriser les échanges réguliers et sereins avec le propriétaire de l'installation.

COMMENT ?

1

Contacter le référent équipement de son département et le propriétaire de l'installation.

3

Préparer la visite en installant l'installation en configuration "compétition officielle".

2

Préparer la visite en rassemblant les documents officiels auprès du propriétaire :

- Le PV de la dernière commission de sécurité ou une attestation de mise à disposition.
- Le compte-rendu du dernier test d'effort en charge sur les buts.

4

S'assurer de l'adéquation de ses espaces de pratique avec les activités proposées.

VOTRE CHECKLIST



S'assurer que la personne accompagnante possède les clés pour accéder à l'ensemble des locaux lors de la visite.



Anticiper les accessions aux divisions supérieures.



Anticiper les points litigieux potentiels.



Mettre à jour régulièrement les PV et Test de charges une fois le classement attribué par la CFE.

TOUTES LES INFOS
SUR [FFBB.COM](https://www.ffbb.com)

